



Délibération N°3/2026
Relative à la convention « prestation paie à façon »

Le 15 avril 2026 à 9h00,

Le comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Castelmoron sur Lot, en séance publique sous la présidence de Mme DE BRITO Audrey, la Présidente.

Le quorum étant atteint le comité syndical peut délibérer valablement.

Présents (14) :

Mr SCHMITTLIN Stéphane (Aubiac)
Mr CHAU-VAN Jean Louis (Roquefort)
Mme CZECH Nathalie (Feugarolles)
Mr LARRIGALDIE Samuel (Lannes)
Mme QUINTLE Christine (Thouars sur Garonne)
Mme DE BRITO Audrey (Casteljaloux)
Mr DAUBISSE Patrick (Esclothes)
Mr CARDONA Yves Pierre (Le Ledat)
Mme SCHLEGEL Cécile (Roumagne)
Mr PREVOT Jean Marie (Castelmoron sur lot)
Mme GAVA Patricia (Lafitte sur lot)
Mme PARAGE Marie Line (Virazeil)
Mr AUBOUIN Philippe (Saint Pardoux du Breuil)
Mme CALDO Françoise (Cours)

Absents (25) :

Mr DUGAY Jean (Agen)
Mme MAIRAL Nadège (Foulayronnes)
Mr SAINT PIERRE Hervé (Layrac)
Mme PELLETIER Corinne (Le Passage d'Agen)
Mme SCOUPPE Catherine (Pont du Casse)
Mme BOE Christele (St Caprais de Lerm)
Mr FELETTI Eric (St Hilaire de Lusignan)
Mr TESTUT Jean Pierre (Cahuzac)
Mr MASSET Michel (Damazan)
Mme GERON Mauricette (St Léon)
Mme NADEAU Jeannine (Duras)
Mme REZE Séverine (Auradou)
Mr DEVROUX Eric (Dausse)
Mme QUINTARD Anna Maria (Tremons)
Mme GUILLAUME Sylvie (Bias)
Mme CORBEFIN SCHREMPP Noëlle (Casseneuil)
Mr BERNARD Joël (Laroque Timbaut)

AR Prefecture

0471251090
Reçu le 27/04/2026

0471251090
Reçu le 27/04/2026

Mme FOURNIER Stéphanie (Allemands du Dropt)
Mr TRIQUET SABATE Christophe (Miramont de Guyenne)

Mme LENZI Valérie (Montastruc)
Mme LAGNES Jocelyne (Pinel Hauterive)
Mr PERRAT Michel (Clairac)
Mr DUROSIER Daniel (Tonneins)
Mr COUZIGOU Laurent (Sainte Bazeille)
Mme CASTELLARNAU Valérie (Samazan)

Absents Excusés (13):

Mr FAUVE Gérard (Bajamont)
Mr GALABERT Vivian (Bon Encontre)
Mr MAGNI Claude (Estillac)
Mr SOULA Jacques (Puymirol)
Mme SEIGNOURET Jacqueline (Montpezat)
Mr GIRARDI Raymond (Argenton)
Mr PONTTHOREAU Michel (Fargues sur Ourbise)
Mr DELPORTE Frédérique (Saint Pierre sur Dropt)
Mr FIHOL Laurent (Anthe)
Mr BONNOR Richard (Trentels)
Mme WYSS Nicole (Dolmayrac)
Mme GIBARROUX Martine (Calonges)
Mr LAFFITEAU Jean Paul (Cocumont)

Absents Excusés ayant donnés pouvoir (3):

Mme PAYRAS Brigitte (Beaugas)
Mme GARDEIL Cristelle (Lafox)
Mr POIRIE Franck (Montesquieu)

Suffrages exprimés : 17

Secrétaire de séance : Mr SCHMITTLIN

Date d'envoi de la convocation : 12.04.2026

Considérant : les difficultés actuelles rencontrées pour la gestion des rémunérations du personnels et des élus

Madame DE BRITO, présidente du SIVU chenil fourrière propose :

- d'adhérer au service « Paie à façon » du CDG47,
- de renouveler la convention par tacite reconduction,
- d'adhérer au forfait d'assurance juridique jusqu'au 31 décembre 2026,
- propose, le cas échéant, de dénoncer la convention avant le 30 septembre 2026 si le besoin n'est plus nécessaire (assurance juridique seule ou convention entière)
-

AR Prefecture

047-254702632-20260414-3_2026-DE
Reçu le 27/04/2026

Vote

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 1

Délibération :

Concernant cette convention « Paie à façon », l'organe délibérant, après en avoir délibéré :

- **Décide** d'adhérer à la convention « Paie à façon » mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne, à compter du 01 mai 2026.
- **Autorise** la Présidente à effectuer tout acte en conséquence.

A Castelmoron sur lot, le 15 avril 2026

Le secrétaire de séance



Mr Stéphane SCHMITTLIN

La Présidente

SIVU
Chenil Fourrière Lasgraouettes
47160 Caubeyres
Tél. : 05 53 79 46 72 - Fax : 05 53 88 07 80
mail : contact@chenil-fourriere47.com
site web www.chenil-fourriere47.com

Audrey DE BRITO